

Extrait de procès-verbal Conseil d'Administration du 28 septembre 2015

L'université François-Rabelais de Tours, par délibération de son Conseil d'Administration valide la décision prise par son Conseil Académique réuni le 10 juillet 2015, d'accorder une décharge partielle d'enseignement pour l'année universitaire 2015-2016 à Gilles TETART, enseignant chercheur dans l'unité de recherche EA 6294 « L'Équipe Alimentation ».

Cette décharge, qui devra s'effectuer entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2016, s'élèvera à 64 heqTD, soit un tiers de service statutaire. Son coût sera pris en charge par un programme de recherche de l'ANR « SAGE » géré par l'INRA à raison de 53 € par heure de décharge.

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

Tours, le 28 septembre 2015

Le président de l'université,

Loïc Vaillant